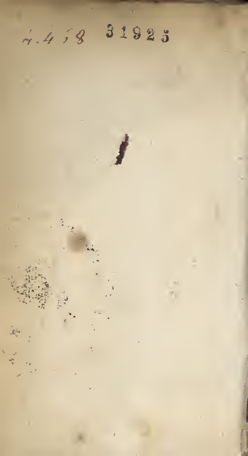






DISCOURS
ANATOMIQUE
SUR LE SUJET
D'UN ENFANT
D'UNE FIGURE
extraordinaire.

Par le Sieur PORTAL, *Maistre Chirurgien Iuré.*

A PARIS.

Se vend chez l'Auteur, ruë S. Martin, prés la ruë Oignac.

M. DC. LXXI.

Avec Permission.

A MONSIEUR

FELIX FILS,

CONSEILLER

DU ROY,

ET SON PREMIER Chirurgien, & Chef de la Chirurgie du Royaume de France, receû en ſurvivance.

MONSIEUR,

La connoiſſance & l'experience que vous avez des choſes qui concernent vôtre Profeſſion, & particuliérement l'Anatomie, à la-

quelle vous vous estes si heureusement appliqué, qu'on peut dire que vous estes vn tres-digne successeur du plus habille pere que nous ayons dans la Chirurgie, m'a donné la liberté de vous offrir l'Anatomie d'vn fœtus qui est fort extraordinaire. I'ay crû que vous auriez agréable que je vous en presentasse l'histoire, & que vous la recevrez comme vne marque du respect que j'ay pour vous, & du desir que j'ay de vous faire connoistre que je suis,

MONSIEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur,
PORTAL.

A Paris ce premier Octobre 1671.

DISCOVRS ANATOMIQVE sur le ſujet d'vn Enfant d'vne figure extraordinaire.

LA nuit du ſecond jour d'Aouſt mil ſix cens ſoixante & onze, je fus appellé pour l'accouchement d'vne femme, qui demeure en la ruë de la Mortellerie, laquelle eſtoit en vn travail fâcheux d'enfant, dont la Sage-femme ne pouvoit venir à bout, quoy que tres-habile, & m'avoit demandé pour luy donner le ſecours neceſſaire en cette occaſion. Je touchay cette femme, & trouvay que la teſte de l'enfant eſtoit ſortie, & que l'enfant eſtoit mort. J'appris qu'on luy avoit donné l'eau du Bapteſme lors qu'il avoit encore des marques de vie, & m'éforçay de ſauver la mere, voyant qu'il n'y avoit plus rien à meſnager à l'égard de l'enfant.

J'introduiſis mes doigts, les gliſſant doucement le plus avant que je pûs, afin de tirer le corps de l'enfant ; mais je fus ſurpris que la teſte quitta le corps, & qu'un bras ſe ſepara en deux : ce qui m'obligea de porter doucement la main pour attirer le reſte du corps ; mais il me parut au tact vne eſpece de veſſie comme celle d'vn Porc, lors qu'elle eſt pleine d'eau : ce qui m'obligea de me ſervir d'vn crochet aigu, que j'introduiſis pour donner iſſuë à cette eau, aprés avoir tenté inutilement avec le doigt de luy faire paſſage. D'abord que ce crochet eût fait ſon trou, il ſortit environ quatre à cinq pintes d'eau du corps de l'enfant, car celles de la matrice s'eſtoient écoulées auparavant ; & enſuite j'eûs plus de facilité (quoy qu'avec beaucoup de peine) de tirer le reſte de l'enfant, qui eſtoit d'vne figure ſi extraordinaire, que j'ay bien voulu le faire deſſeigner avant que d'en faire l'ouverture.

Il y avoit en l'hypogaſtre de l'enfant vne tumeur qui eſtoit fort conſiderable. Elle eſtoit longue de ſix pouces & demy; & cette longueur ſe meſuroit d'vn coſté du fœtus à l'autre ſuivant la region des os des iſles. Sa largeur, qui ptenoit depuis l'os pubis juſques au nombril, eſtoit de quatre pouces & trois lignes.

Cette tumeur eſtoit plus éminente par le milieu que par tout ailleurs; & en la partie qui deſcendoit de cette éminence vers l'os pubis, il paroiſſoit vn petit tubercule rond en ſa baſe, dont le diametre eſtoit d'vne ligne & demie; & qui s'élevoit en forme de veruë de la hauteur d'vne ligne, de laquelle en la preſſant il ſortit vne goutte d'eau: ce qui fit juger d'abord que la nature avoit eû deſſein de faire vn enfant mâle. Le cordon qui eſtoit encore attaché au ventre de l'enfant, avoit à l'endroit du nombril dix lignes de diametre. L'arriere-faix n'avoit rien

d'extraordinaire, & eſtoit ſorti ſi entier, que la mere de l'enfant, nonobſtant le rude travail qu'elle avoit ſouffert, ne fut preſque point malade, & ne ſouffrit pas plus de douleur qu'elle en avoit ſouffert en ſes accouchemens précedens, quoy qu'ils euſſent eſté plus heureux. Voilà l'hiſtoire de cét accouchement.

Nous commençâmes enſuite nôtre diſſection par vne incifion cruciale, que nous fîmes au ventre inferieur. Nous ouvrîmes les tegumens depuis le nombril, ſuivant le chemin de la ligne blanche, juſques à l'os pubis; & de là nous paſſâmes outre vers le lieu où devoit eſtre l'anus, afin de voir s'il ſeroit ſeulement couvert de la peau, qu'on eſt quelquefois obligé d'ouvrir aux enfans qui naiſſent, pour donner iſſuë aux excremens.

Ces tegumens eſtant ouverts, & l'anus ne ſe trouvant point en aucune part, non plus que l'vretre, ny les parties externes de la géne-

ration que nous cherchions en mesme temps, nous allâmes plus avant, & coupâmes transversalement les muscles droits pour découvrir le peritoine, & chercher par ce moyen encore plus exactement les parties externes de la generation du sexe : Mais aprés vne perquisition exacte, nous ne trouvâmes ny anus, ny conduit de l'vrine, ny verge, ny marque de matrice, ny aucune de ces parties qui servent à jetter les excremens dehors, soit ceux qui descendent des intestins, soit ceux qui sortent de la vessie.

Avant que d'aller plus avant, nous fîmes nos réflexions sur la couleur des muscles de l'abdomen, qui paroissoient avoir esté tellement lavez & abrûvez de l'eau qui avoit formé en cét enfant l'hydropisie, qu'ils sembloient plûtost membraneux que charnus, la couleur de leurs chairs estant effacée par l'abondance des eaux qui les avoient lavez.

Nous recherchâmes curieuſement au deſſous des tegumens & des muſcles droits l'endroit qui répondoit au petit tubercule, qui paroiſſoit au bas de l'hypogaſtre, pour voir ſi ce n'eſtoit point le membre viril : mais nous ne trouvâmes rien ſous ce tubercule qui puſt nous le perſuader, n'y ayant ni vaiſſeaux ſpermatiques, ni teſticules, ni matrice, ni conduit de l'vrine, ni rien de tout ce qui peut faire le diſcernement du ſexe ; & nous crûmes aiſément que cét enfant, qui n'avoit pû vuider ſes eaux par l'vretre dans la matrice de ſa mere, en eſtoit devenu hydropique : ce qui nous donna lieu de conjecturer que les eaux de l'enfant faiſoient partie de celles que la femme vuide au temps de l'accouchement.

Je ſuis d'autant plus confirmé dans cette conjecture, que j'ay veû en accouchant vne femme, dont l'enfant venoit les pieds devant, lors que le ventre fut au paſſage,

cét enfant vrina par la verge avec impetuoſité, encore que vray-ſemblablement il ne reſpiraſt pas.

Aprés avoir exactement diſſequé tout ce qui eſtoit au dehors du peritoine, nous en fîmes l'ouverture, pour découvrir toutes les parties qui eſtoient contenuës au dedans du bas ventre. Le petitoine eſtant ouvert, la partie tumefiée, qui nous avoit paru avant la diſſection, ſe manifeſta d'elle-meſme; c'eſtoit la veſſie, laquelle eſtoit pleine extraordinairement. Nous l'aurions ouverte ſur le champ; mais ayant veû que le rectum, au lieu d'aller juſques à l'endroit où devoit eſtre l'anus, aboutiſſoit au fonds de la veſſie où il eſtoit attaché; cela nous obligea de conſiderer avec attention cette attache.

Le rectum eſtoit noir, à cauſe du meconium, dont les inteſtins des enfans ſont remplis quand ils naiſſent. Ce meconium eſt vne ſubſtance excrementeuſe, noiraſtre, qui s'amaſſe dans les inteſtins du

fœtus pendant la grossesse, & qui ne se vuide qu'aprés l'accouchement; & souvent nous sommes obligez de donner aux enfans, quand ils sont nez, de l'huile d'amandes douces, ou de la casse mondée, ou quelque sirop, pour faciliter la sortie de cét excrement, afin que le lait de la nourrice ne trouve pas d'obstacle dans les intestins de l'enfant pour luy donner sa nourriture.

Ensuite nous ouvrîmes la vessie, qui répandit environ vne chopine ou trois demi-septiers d'eau claire, & sans aucun mélange de la noirceur du meconium; quoy qu'aprés cette ouverture & cét épanchement d'vrine, il nous ait paru, en pressant le rectum, & poussant le meconium vers la vessie, qu'il en estoit entré vne goutte dans le fonds de cette vessie: ce qui nous donna occasion d'ouvrir le rectum, environ vn pouce au dessus de la vessie, & d'y introduire vn stilet à bouton, arrondi par le bout, lequel

quel entra ſans violence dans la veſſie, par le meſme trou par lequel le meconium y eſtoit entré en preſſant l'inteſtin.

La veſſie ayant eſté ouverte, & l'eau qu'elle contenoit eſtant épanchée, elle ſe reſſerra tres-peu : ce qui nous obligea de la conſiderer en ſa ſubſtance. Elle eſtoit tres-dure, & preſque calleuſe, épaiſſe de plus d'vne ligne & demie, plus blanche qu'elle n'eſt ordinairement : ce que nous attribuâmes à l'hydropiſie, laquelle vray-ſemblablement s'eſtoit communiquée par l'ouraque à tout le reſte de l'habitude du corps, d'où le crochet fit ſortir vne ſi grande quantité d'eau ; car les chairs des parties internes des ventres moyen & inferieur eſtoient beaucoup plus rouges que les chairs de l'habitude.

La Teſte, quoy qu'arrachée, eſtoit fort livide, & remplie de ſang Nous remarquâmes en vn endroit de la partie interne de la veſſie, qu'il y avoit de petites pierrettes faites

comme des gtains de ſable, qui eſtoient tellement enfoncées dans le corps de cette veſſie, qu'il eſtoit difficile de les détacher : elles eſtoient en la partie laterale du coſté droit vers le fonds de la veſſie, & occupoient l'eſpace de quatre lignes en longueur, & d'vne ligne & demie en largeur.

Les Reins paroiſſoient eſtre vn amas de glandes ou de chairs glandeleuſes jointes & conglometées enſemble ſous vne meſme enveloppe, comme ſont ordinairement ceux des jeunes animaux : ce qui nous fit conjecturer que chacune de ces glandes pouvoit produire ces mamelons par où l'vrine ſe diſtille dans le baſſinet du Rein.

Il n'y avoit rien de remarquable au foye, qui avoit ſa conſiſtence & ſa couleur naturelle : ce qui nous donna lieu de conjecturer que l'hydropiſie eſtoit venuë, parce que les eaux n'ayant point d'iſſuë, faute d'vretre, c'eſt à dire, du canal ordinaire de l'vrine, avoient eſté

obligées de réfluer par l'ouraque dans l'habitude.

On dit vulgairement que les eaux ſont percées, lors qu'elles ſortent de la matrice ; mais c'eſt parler improprement : car ce ſont les envelopes qui ſont percées, & les eaux qui s'écoulent.

Nous découvrîmes les vreteres qui aboutiſſoient à la veſſie ; nous les conduisîmes juſques aux reins, & nous n'y trouvâmes rien d'extraordinaire.

Nous cherchâmes les vaiſſeaux ſpermatiques, voyant qu'il n'y avoit aucune apparence des parties de la génération, & nous n'en trouvâmes aucun rameau, ny de la veine, ny de l'artere, qui allaſt en ces parties de la génération.

L'eſtomach eſtoit à l'ordinaire.

Lépiploon eſtoit rangé contre l'eſtomach.

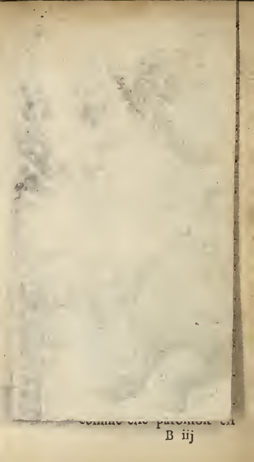
La ratte, qui eſtoit au coſté gauche, eſtoit fort pâle. Nous ouvrîmes le thorax ; nous découvrîmes le cœur, & le dévelopâmes de ſon

pericarde : il eſtoit d'vne ſubſtance plus rouge de beaucoup que n'étoient les chairs des muſcles du bas ventre.

Les poulmons avoient auſſi vne couleur qui ne marquoit pas qu'ils euſſent eſté lavez, ny qu'il y eût eû vne hydropiſie dans la poitrine ; le reſte n'avoit rien de remarquable qui meritaſt vne plus grande recherche.

L'enfant, ſuivant la relation qui nous a eſté faite par ſa mere, n'étoit que dans ſon ſeptiéme mois.

La mere depuis ce temps-là s'eſt toûjours fort bien portée ; & huit jours aprés ſon accouchement je priay Monſieur Pecquet, qui avoit eſté preſent à la diſſection que j'avois faite du fœtus, d'aller voir la mere ; nous la trouvâmes en fort bonne ſanté, n'ayant qu'vn peu les jambes enflées, enſuite d'vne hydropiſie qu'elle avoit trois ſemaines avant ſon accouchement. Elle ſe porte encore à preſent parfaitement bien.



comme elle paroiſſoit en


II. FIGVRE.
A
A
A
A
B
D
D
C
D
C
D
D
III. FIGVRE.
A
B
E
E
B
B
D
D
G
G
I. FIGVRE.
A
E
D
A
F
F
F
D

Premiere Figure.

A L'Enfant étant rejoint avec sa teste & son bras, est veû comme il estoit couché sur le dos, les pieds remontant en croix sur la tumeur qui estoit dans le bas ventre; ils y estoient tellement applatis, qu'ils y sembloient colez.

B Vne petite éminence en forme de verue, qui estoit à l'endroit à peu prés où devoit estre le conduit de l'vrine.

C Le Placenta, ou Arriere-faix, avec les Membranes qui envelopoient l'Enfant quand il estoit dans le ventre de sa mere.

DDD Le Cordon qui va de l'Vmbilic au Placenta.

E L'éminence de la tumeur comme elle paroissoit en

l'enfant estant couché sur le dos.

F Les fesses de l'Enfant, entre lesquelles il n'y avoit point d'Anus ou fondement, qui est le trou destiné pour la sortie des excremens.

G Les Membranes appellées Amnios & Corium, ou envelopes.

La deuxiéme Figure.

A A L'Enfant couché sur le ventre, & veû par le dos.

B B Cette petite éminence en forme de veruë.

C C Les pieds joints ensemble comme en la premiere Figure, mais veûs par la partie posterieure.

D D Le Cordon.

La troisiéme Figure.

AAA L'Enfant situé sur le dos, les pieds estant allongez, & la tumeur cachant vne par-

tie des jambes laiſſe voir l'Vmbilic qui avoit à la naiſſance du Cordon dix lignes de diametre.

BBB Le Cordon qui ſortoit de l'Vmbilic.

CCC L'ouverture & le dechirement qui avoit eſté fait par le crochet, par laquelle les eaux qui formoient dans cét Enfant vne hydropiſie, s'étoient écoulées.

DDD Les pieds étendus ſuivant la ſituation qu'ils ont d'ordinaire aux Enfans nouveaux nés, leſquels étoient plats outre meſure, ſans pourtant de difformité apparente.

EEE La tumeur étenduë vers les pieds.

GGG Les Membranes de l'Arriéfaix, appellées le Corium & l'Amnios, dans leſquelles ſont contenus l'Enfant & les eaux.

Approbations de cinq Medecins, & quatre Maistres Chirurgiens Iurez de Paris.

NOvs soussigné Docteur en Medecine, Conseiller & Medecin ordinaire de son Altesse Royale, feu Monseigneur le Duc d'Orleans, certifions que nous avons veû le fœtus, dont la dissection a esté faite en nostre presence par M. Paul Portal Maistre Chirurgien Juré à Paris, & leû le present Discours qu'il a fait sur ce sujet, auquel nous n'avons rien trouvé qui ne soit veritable, & conforme à ce que nous avons remarqué d'extraordinaire en la conformation de ce fœtus, dont on voit icy la figure. En foy de quoy nous avons signé le present certificat. A Paris ce dernier jour de Septembre 1671.

LENGRENÉ.

NOvs soussigné Conseiller & Medecin ordinaire servant du Roy, certifions n'avoir rien trouvé dans le Discours de Paul Portal Maistre Chirurgien Juré à Paris, qui ne soit conforme à la dissection exacte du fœtus, qu'il en a faite en nostre presence. A Paris ce vingt-cinquiéme jour de Septembre 1671.

LALLIER.

NOvs soussigné Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, & l'vn de ceux qui ont l'honneur d'être de son Academie Royale des Sciences, certifions que le Discours que le sieur Portal Maistre Chirurgien Juré à Paris a fait d'un Enfant qu'il a tiré du ventre d'vne femme, qui se porte fort bien, & laquelle nous avons veuë dans la ruë de la Mortellerie, sans aucun ressentiment d'un si fâcheux accouchement, est veritable, ayant

esté present à la dissection qu'il en a faite en la presence de plusieurs Medecins & Chirurgiens tres-celebres, & tres-habiles en l'Anatomie. En foy & témoignage de quoy nous avons signé le present certificat. A Paris ce 29. Septembre 1671.

PECQUET.

NOus soussigné Docteur en Medecine, certifions avoir veû le fœtus dont Monsieur Portal Maistre Chirurgien a fait la dissection en nostre presence, & avoir aussi veû le Discours qu'il a fait sur ce sujet, que nous avons trouvé tres-conforme à la verité, & tres-digne d'être donné au public. Fait ce trentiéme jour de Septembre 1671.

MONGINOT.

NOus soussigné Conseiller & Medecin ordinaire servant dans le Regiment des Gardes du

Roy, certifions avoir leû le Discours de Paul Portal Maistre Chirurgien Juré à Paris, & n'y avoir rien trouvé qui ne soit conforme à la dissection du fœtus qu'il a faite en nostre presence, & dont vous voyez icy la figure. Fait à Paris le trentiéme jour de Septembre 1671.

FRESQUIERE.

NOvs soussignez Maistres Chirurgiens Jurez de la ville de Paris, certifions avoir veû & examiné vn petit Discours composé par Paul Portal Maistre Chirurgien Juré à Paris, & luy avons veû faire vne exacte dissection d'un fœtus, comme il est representé par la figure qui accompagne le Discours que nous avons leû, où nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la verité de ce que nous avons veû en la dissection qui en a esté faite par ledit Portal. En foy dequoy nous avons signé

le present certificat. Fait à Paris ce 22. Septembre 1671.

LEBEL. FRANCHET.

I. LESCOT. HAVSTOME.

Avec Permission ; & défenses de contrefaire.